Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 035-213501174-20260205-2026020504-DE

COMMUNE DE GAËL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation **Le 30.01.2026**

L'an deux mil vingt-six
le **cinq février** à **dix-neuf heures trente**
Le **Conseil Municipal,** légalement convoqué**,**
S'est réuni, à la mairie de GAËL,
en séance **ordinaire** publique
Sous la présidence de **Denis LEVREL, Maire.**

Date d'affichage :
Le 30.01.2026

Etaient présents : M. LOHAT Alain, M. LUBIN André, Adjoints. M. PAGIER Ludovic, Conseiller délégué ; 0Mme DESTRUHAUT Valérie, M. BODIN Mickaël, Mme BOSCHERIE Modestie, Mme LE ROY Laetitia (arrivée 20h35), M. BLOT Olivier, Conseillers municipaux.

Nombre de conseillers :

Etaient excusés : Mme COLLIAUX Valérie (pouvoir à Denis LEVREL), Mme UNTERDORFEL Frédérique (pouvoir à Modestie BOSCHERIE), M. BETHUEL Cédric, M. BOUCHET Jean-Jacques,

En exercice : 17

Etaient absents : Mme CHOUPEAUX Nolvenn, M. DELOURME Sébastien, M. GOUYETTE Nicolas, M. GERMAIN Laurent.

Présents : 9
Votants : 11

Madame BOSCHERIE Modestie a été élue secrétaire.

Objet : 2026020504- RH : modification du tableau des effectifs suite à promotion interne

Le tableau d'avancement de grades pour 2026 a été dressé et transmis par le Centre De Gestion. M. Le Maire propose de créer les cinq postes correspondants aux avancements avec effet au 01 mars 2026, comme suit :

GRADE	TEMPS DE TRAVAIL
Attaché principal	Temps complet
Assistant conservation principal 2ème classe	Temps complet
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	32/35ème
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Temps complet
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Temps complet

Le tableau des effectifs de la commune serait donc le suivant :

1 poste	Attaché territorial	35/35ème
1 poste	**Attaché principal**	**35/35ème**
1 poste	Assistant territorial conservation du patrimoine et des bibliothèques (cadre B)	35/35ème
1 poste	**Assistant conservation principal 2ème classe**	**35/35ème**
1 poste	Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 1ère classe	35/35ème
1 poste	Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 2ème classe	28/35ème
1 poste	Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 2ère classe	22/35ème
1 poste	Adjoint Administratif principal 1ère classe	35/35ème
1 poste	Adjoint Administratif principal 2ème classe	35/35ème
1 poste	Adjoint Administratif	28/35ème
2 postes	Adjoint technique territorial	35/35ème

Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 035-213501174-20260205-2026020504-DE

2 postes	**Adjoint technique territorial principal 1ère classe**	**35/35ème**
1 poste	**Adjoint technique territorial principal de 1ère classe**	**35/35ème**
1 poste	Adjoint technique territorial principal 2ème classe	32/35ème
1 poste	Adjoint technique territorial principal 2ème classe	20/35ème
2 postes	**Adjoint technique territorial principal 2ème classe**	**35/35ème**
1 poste	Adjoint technique territorial	29/35ème
1 poste	Adjoint technique territorial	19/35
1 poste	Adjoint technique territorial	20/35
2 postes	Adjoint technique territorial	4/35ème

Après discussion et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

- Valide à compter du 01 mars 2026, la création des cinq postes correspondants suite à la proposition d'avancement de grades pour l'année 2026.
- Autorise M. Le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes pièces afférentes à cette décision ;
- Précise que les crédits seront inscrits au budget primitif 2026.

Fait et délivré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,